

(pardon, je voulais dire toutes fumées et mouillées) à leur propriétaires, MM Home et Blais.

Il eut vu bien des choses encore, d'abord que plusieurs de ces charmantes déités aïnt de ne point manquer l'ouverture de l'exhibition, n'avaient point eu le temps d'achever leur toilette, là réunies pèle-mêle tant était grande leur émotion. Les premières racontaient très-naïvement la précipitation avec laquelle elles avaient quitté le toit paternel et les autres (celui plus ou moins conjugal, laissant là parents et maris libres de conjecturer sur un départ aussi précipité.

Bicôtôt enfin sonna l'heure de leur attente, et l'entrée du magasin leur fut permise. Oh! alors, quelle cohue, quel tapage!!... C'était à ne plus s'entendre; ces belles commères discutaient dans les deux langues, faisaient assaut de goûts différents et se disputaient l'honneur du premier lambeau. Quelle sensation pour M. Blais à la vue de tant d'appas, d'aussi charmants minois et surtout quel réveil-matin?

Enfin on se presse par ici, on se bouscule par là; plus loin on s'écrase à en devenir aplati, et tout cela pour quelques bouts de chiffons boucanés à faire reculer un Huron; ausi nous tenons de bonne source que ces messieurs, non-seulement satisfaits de vendre leurs propres produits avariés, se proposent de prolonger ces sortes de ventes tout l'été; (sans doute qu'elles sont lucratives,) en achetant de toutes parts des fonds de magasin et des grenilles qu'ils enverront, une fois mouillées, passer quelques jours chez M. Geo. Wyse, boucanier, rue Richardson, No. 9, St. Roch.

Néanmoins, la foule augmente; on se les dispute, on se les arrache; même, nous a-t'on dit, quelques pièces auraient été enlevées par je ne sais quelles Bayadères faute de temps de marchander, et emportées sans avertissement préalable, ce qui expliquera au public l'obligation dans laquelle se virent, lundi, MM. Home et Blais, de se renfermer derrière leurs retranchements et de barricader très-fortement leur magasin, au moyen d'énormes caisses remplies d'inquiétudes, dans l'une desquelles un de leurs commis fut jeté tout vivant, la tête la première, par ces héroïnes, lequel défendait au prix de sa vie la brèche que ces Jeanne Hachette venaient de faire pour y planter leur drapeau. Honneur à ce commis malheureux pour sa noble conduite dans cet engagement périlleux.

Forcé fut alors d'envoyer chercher un détachement de police, qui pût faire évacuer ce tourbillon révolutionnaire en jupon, et de rendre enfin au public la voie libre. Malheureusement, comme toujours, la police était..... où?..... personne n'en sait rien!!

MM. Home et Blais ont besoin immédiatement de dix commis qui entendent parfaitement leur ligne.

Nous apprenons à l'instant que M. Castonguay, artiste photographe, vient d'inventer une action contre Mal. Home et Blais, afin d'obtenir une indemnité pour les pertes qu'il a au nécessairement éprouver par ce rassemblement gymnastique, et qu'à l'avenir on lui laisse, au moins, la liberté du passage qui conduit à son atelier.

DE LUNATICO INQUIRENDO.

AFFAIRE CASGRAIN.

M. Herménégilde Casgrain employé civil, paraît devant le Coroner et le jury chargé de s'enquérir de l'état de sa raison, avant qu'il n'aille définitivement à Beauport.

PIERRE BOUZASSA, hôtelier des cités et district de Québec, étant assermenté, dépose et dit:

Je connais M. Herménégilde Cassegrain depuis bien longtemps; il loge au *Kent House*, dont je suis le propriétaire. Ce monsieur a fait si bien perdre tous mes pensionnaires, c'est une nuisance pour mon hôtel. M. Cassegrain, dans mon opinion, est atteint d'aliénation mentale. Les fréquents éreintements qu'il recevait dans les petits journaux depuis trois ans ont été la cause directe de sa folie. Sa santé ne paraît pas souffrir de l'affaiblissement de ses facultés mentales. Il mange et dort bien.

Question.—Pouvez-vous raconter au jury quelques faits dont vous avez eu connaissance, afin de faire venir le jury à la conclusion que M. Cassegrain est privé de raison.

Réponse.—Oui. Très-fréquemment j'ai surpris ce monsieur posant devant la glace du grand salon. Se croyant seul, il se disait à haute voix: "*Décidément, je suis fort bien, j'ai un port noble; ma bouche est la plus haute et la plus longue expression de la beauté et de l'esprit...*" Ces paroles tombées des lèvres de M. Cassegrain m'ont de suite fait croire qu'il était aliéné et que je devais dans l'intérêt de mon établissement éloigner au plus vite un si dangereux pensionnaire.

Question.—Dans ses conversations M. Cassegrain parlait-il avec raison?

Réponse.—Jamais. Il répétait à ses amis qu'il est redevable de sa place au gouvernement à ses talents et à ses travaux politiques, qu'il est capable d'aspirer à des fonctions plus honorables et plus lucratives que celles de simple clerc-copiste; qu'il a autant d'esprit qu'un M. L'Espérance employé dans le même département que lui, qu'il est aîné de toutes les demoiselles qui se l'arrachent dans les salons, etc, etc.

Et je témoin ne dit plus rien et a signé.



L'AVOCAT GUGUY

dans son étude; une écurie en arrière de la Salle de Musique. Il écrit ses déclarations contre M. Brown sur un pupitre pour lequel l'inventeur demande un brevet.

C'est le seul avocat qui puisse dire: "Ma clientèle, c'est MOI!!"

GAZETTE POUR RIRE.

Un jeune homme, qui ne pouvait souffrir une demoiselle qu'on voulait lui donner pour épouse, ne cessait de la regarder avec dédain. Elle s'en plaignit en lui faisant observer que *l'air* qu'il prenait avec elle ne pouvait pas lui plaire.

—Vous vous trompez, lui répondit le jeune homme, je vous fais *l'amour sans R (la moue)*.

L'UTILITÉ DU PERROQUET.

Il ne faut pas croire que le *Perroquet* jase à tort et à travers et que ses caquetages ne sont d'aucune utilité. Le *Perroquet* peut nous rendre parfois d'éminents services, pour vous en convaincre lisez l'extrait d'une feuille parisienne ayant titre le *Petit Journal*:

Un marchand de Grenelle possède un perroquet auquel il n'a appris à dire que ces deux mots "*Au voleur!*"

Or, l'autre jour, le marchand ayant affaire en ville laissa son magasin sous la garde de ce capricieux oiseau grimpeur.

Resté seul, le perroquet monta au haut de son perchoir, se posa sur le dernier bâton, sourra sa vilaine tête sous son aile et s'endormit d'un profond sommeil.

Il fut réveillé en sursaut par un bruit parti de l'intérieur du logis et se mit à crier comme un enragé: *Au voleur! au voleur! au voleur!*

A ces cris, un homme s'élança hors de la boutique, emportant sous son bras un